



Solde de tout compte

Par nini1355

bonjour

Voila mon probleme mon frere est decede le 30/10/2018 j'ai donc prevenu l'agence de son appartement il etait locataire n'avait aucun bien ni argent je suis seule a m'occuper des papiers or l'agence refuse de me verser le solde sans l'intervention d'un notaire (la somme qu'il doive etant de 800?) je ne vais pas payer un notaire !! je leur est proposer de faire une attestation de "porte fort "comme me l'on demander les autres organisme assurance maison voiture mutuelle etc etc !! il refuse donc l'argent resteras bloquer tant qu'il n'auront pas la decision du notaire

Connaissant tres bien le proprietaire il n'est pas du tout d'accord avec eux mais ne sais pas comment proceder afin que l'argent me sois rendu je vous remercie d'avance pour vos reponses qui j'espere me donneront espoir